

## Fonctionnement des Fonds de Péréquation et de Solidarité Interterritorial

2018-2019

Fonds de Péréquation			
Objet	Abondement du fonds	Conditions de prélèvement	Process/Reversion
Volonté de rétablir une certaine équité entre les territoires en se basant sur des indicateurs objectifs	2€/jeunes adhérents	. sont exclus les adhérents de groupe de moins de 2 ans . Effectifs au 01/04/N	Prélèvement au 01/04/N Versement au 01/04/N : . Aide aux Dom-Tom de 20 000€ . Classement de l'ensemble des territoires en fonction de 2 critères : distance de Jambville + superficie du territoire > en fonction de leur rang, reversion aux 30 territoires bénéficiaires, pondérée par l'effectif global (nb de chefs.taines + nb de jeunes)

Fonds de Solidarité Interterritorial			
Objet et prélèvement			
Objet	Abondement de l'enveloppe globale du fond	Conditions de prélèvement	Process
Volonté de soutenir le développement des groupes et territoires	5€/ jeunes adhérents	. sont exclus les adhérents de groupe de moins de 2 ans . Effectifs au 01/04/N	Prélèvement au 01/04/N
Reversion			
Objet	Montant alloué	Conditions reversion	Process
<b>Enveloppe automatique</b>			
<b>Aide aux Dom-Tom</b>	20 000 €	sans	Versement au 01/04/N
<b>Aide QF1</b> : soutien des groupes qui accueillent des familles à faible revenus afin de participer aux efforts des groupes à faire payer les familles en QF1 moins chers les activités d'année (hors camps)	25€/jeune en QF1	. Total des jeunes en QF1 >= à 20% . Effectifs au 01/04/N	Versement au 01/04/N sur le compte du groupe
<b>Aide à l'ouverture de groupe</b> : aider les nouveaux groupes à démarrer en participant à une fonds de roulement, à équiper le groupe et à aider à la 1ère formation des chefs	2 500 €/groupe ouvert	sans	. Accord du.des DT.s . Versement au 01/04/N sur le compte du groupe si existant ou sur le compte du territoire
<b>Aide au dédoublement d'unité</b> Louveteaux/Jeanettes, Scouts-Guides, Pionniers-Caravelles afin d'inciter de tel dédoublement	300 €/unité dédoublée	sans	. Accord du.des DT.s . Versement au 01/04/N sur le compte du groupe
<b>Enveloppes en Centre de Ressources</b>			
<b>Effort de formation</b> qui correspond à une incitation financière pour favoriser l'envoi des responsables en formation. Attention, ce n'est pas une prise en charge du coût de la formation	Enveloppe de 60 000€ / nb de responsable total x nb de responsable sur le périmètre	. Départ en formation a eu lieu ou statut inscription acceptée	. Conditions et montant de versement arrêtés par le conseil de solidarité en périmètre de Centre de Ressources (ensemble des DT et/ou RPAF du même périmètre de CR + 1 membre de l'équipe CR qui pilote) . Versement courant juin N sur le compte de la structure bénéficiaire
<b>Aide sur dossier</b> : difficultés financières structurelles d'un groupe ou territoire, projet de développement, forte augmentation d'effectif, participation à des événements nationaux ou régionaux, etc...	Solde de l'enveloppe globale / nb de jeune du périmètre de CR x nb de groupe du périmètre de CR	. Déposer un dossier de demande avant la date butoir définie sur le périmètre de CR	. Dossier porté et présenté par le DT . Décision prise par le conseil de solidarité en périmètre de CR (ensemble des DT et/ou RPAF du même périmètre de CR + 1 membre de l'équipe CR qui pilote) . Versement courant juin N sur le compte de la structure bénéficiaire